

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 16 mai 2016, à 19 h 30.

Présents : M. Michel Surprenant, maire
M. Camille Solomon, conseiller
M. Michel Robidoux, conseiller
M. Robert Lacombe, conseiller

Absents : M^{me} Diana Shannon, conseillère
M^{me} Annie Poitras, conseillère
M. Gilles Côté, conseiller

Sont également présentes :

M^{me} Linda Paquette, directrice générale
M^{me} Francine Bédard, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Période de questions portant sur l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
6. Comptes à recevoir à annuler
7. Renouvellement de l'entente initiale avec la Régie intermunicipale de traitement des déchets de la Matawinie (RITDM)
8. Quote-part RITDM
9. Nomination des auditeurs externes pour l'exercice financier 2016
10. Affectation de sommes provenant du fonds réservé aux fins de parcs
11. Demande au MTQ - Report de la date des travaux prévus - Pont du chemin du Lac-d'Argent
12. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Chemin du Lac-d'Argile et avenue Samuel Nord
13. Travaux d'infrastructure - Approbation des coûts - Programme 2016
14. Loisirs et Culture - Regroupement de postes budgétaires
15. Journées de grand ménage - Écocentre
16. SDPRM - Demande d'aide financière - Sentiers des grands lacs
(RETIRÉ)
17. Mandat Jardinage Forestier Matawinie - Sentiers des grands lacs
18. Mandat Delphine Deléglise - Géolocalisation - Sentiers des grands lacs
19. Mandat Essa-Tech Disteau - Nettoyage des bassins d'aqueduc
20. Achat de rideaux de scène - Scène Scapin inc. - Église St-Théodore
21. Travaux d'asphaltage de la patinoire - Pavage JD inc.
22. Vente d'une niveleuse John Deere 1990 - Entreprise forestière G. Laurin
23. Achat d'un réservoir pour camion - Service des travaux publics - MS Gregson inc.
24. Achat d'une plaque vibrante - Service des travaux publics - Geroquip inc.
25. Achat de billets - Tournoi de pêche - Centre communautaire de la Ouareau
26. Participation financière municipale - Course à obstacles Buck Race
(RETIRÉ)
27. Demande d'arrêt routier - La Maison des Aînés de Chertsey
28. Demande d'arrêt routier - Comité des jeunes pour le parc de planches à roulettes
29. Autorisation d'assistance - MM. Robert Lacombe et Gilles Côté - Congrès annuel de la FQM

ORDRE DU JOUR (suite)

30. Autorisation d'assistance - M^{me} Monique Picard - Conférence annuelle du loisir municipal de l'AQLM
31. Autorisation d'assistance - M^{me} Catherine Rondeau - Formation comptabilité générale (UQAM)
32. Période de questions - Dérogations mineures
33. Demande de dérogation mineure - 8201, avenue Paquette
34. Demande de dérogation mineure - 7040, 5^e Avenue
35. Demande de dérogation mineure - Lot 3 900 915, 5^e Avenue
36. Avis de motion - Règlement amendant le règlement 420-2011 constituant le comité consultatif d'urbanisme
37. Règlement 489-2016 établissant le traitement des élus municipaux et abrogeant le règlement 412-2011
38. Autorisation de paiement - Gestion Serjean - Travaux de rénovation église
39. Autorisation de paiement - Pierre Desmarais Expert Conseil inc. - Étude du système d'eau
40. Adoption des comptes fournisseurs
41. Dépôt des états comparatifs 2015-2016 (1^{er} semestre)
42. Dépôt de l'état des activités financières
43. Le maire vous informe
44. Période de questions
45. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, M. Michel Surprenant.

2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3. Période de questions portant sur l'ordre du jour

4. Adoption de l'ordre du jour

2016-150

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel qu'amendé par le retrait des points 16 et 26.

5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2016-151

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 avril et des ouvertures de soumissions du 6 et du 12 mai 2016, tels que rédigés.

6. Comptes à recevoir à annuler

2016-152

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que le conseil autorise l'annulation des comptes à recevoir suivants : notes de crédit sur taxes de services facturées sur les lacs, rivières, ruisseaux : 11 651,88 \$, radiations des montants dus sur des fiches annulées suite à la rénovation cadastrale : 2 996,59 \$ et 51 217,28 \$ de taxes prescrites (2011-2013), totalisant un montant de 65 865,75 \$.

7. Renouvellement de l'entente initiale avec la Régie intermunicipale de traitement des déchets de la Matawinie (RITDM)

ATTENDU la constitution de la Régie intermunicipale de traitement des déchets de Matawinie par décret du 7 juillet 1988, dont l'avis du ministre des Affaires municipales a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 30 juillet 1988;

ATTENDU QUE conformément à la Loi, ladite entente intermunicipale a été renouvelée pour une période d'une année, soit jusqu'en décembre 2015;

ATTENDU QUE les municipalités participantes, soit Rawdon, Chertsey et Saint-Donat, ont fait le bilan de l'ensemble des services offerts par la Régie et souhaitent plutôt prolonger pour 5 ans l'entente initiale, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020;

ATTENDU l'article 618 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

POUR CES MOTIFS,

2016-153

il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de renouveler l'entente initiale permettant la constitution de la Régie intermunicipale de traitement des déchets de Matawinie, pour une période se terminant le 31 décembre 2020 conditionnellement à ce que l'exploitant actuel, Services sanitaires MAJ, s'engage à offrir le prix le plus bas aux municipalités membres et à maintenir à ses frais l'immeuble loué ainsi que ses équipements en bon état de fonctionnement et de propreté, à assumer les frais d'assurance de la bâtisse et de ses équipements, ainsi que les suivis environnementaux de l'usine, rétroactivement au 1^{er} janvier 2016.

Il est également résolu de transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution aux deux autres municipalités membres de la Régie. La présente résolution est sous réserve de l'adoption d'une résolution au même effet par les deux autres municipalités membres de la Régie.

8. Quote-part RITDM

2016-154

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la Régie intermunicipale de traitement des déchets de la Matawinie, d'un montant de 3 245,15 \$, représentant la quote-part de la municipalité de Chertsey afin de couvrir un déficit d'opération accumulé au 31 décembre 2015.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

9. Nomination des auditeurs externes pour l'exercice financier 2016

2016-155

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que le conseil nomme la société de comptables professionnels agréés Boisvert & Chartand, (s.e.n.c.r.l.) à titre d'auditeurs externes de la municipalité pour l'exercice financier 2016.

2016-05-16

10. Affectation de sommes provenant du fonds réservé aux fins de parcs

ATTENDU QUE l'article 1.5.1.2, titre V, chapitre 1 du règlement de lotissement 425-2011 prévoit qu'une somme d'argent est prélevée aux fins de parcs, terrains de jeux ou d'espaces naturels;

ATTENDU QUE les articles 117.1 et 117.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettent aux municipalités d'adopter un tel règlement et d'en prescrire les conditions.

POUR CES MOTIFS,

2016-156

il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que le conseil autorise l'affectation d'une somme de 95 000 \$ disponible au fonds réservé aux fins de parcs, dont un montant de 70 000 \$ pour l'asphaltage de la patinoire et l'achat et la réparation de modules de planches à roulettes et un montant de 25 000 \$ pour l'aménagement et le développement de l'accès aux terres publiques intramunicipales (TPI).

11. Demande au MTQ - Report de la date des travaux prévus - Pont du chemin du Lac-d'Argent

ATTENDU QUE des travaux de réfection du pont situé sur le chemin du Lac-d'Argent à Chertsey sont prévus durant la période estivale, soit de juin à septembre 2016;

ATTENDU QU' il sera nécessaire de fermer durant plusieurs semaines le chemin du Lac-d'Argent pour permettre la réalisation desdits travaux de réfection;

ATTENDU QUE des commerçants ont fait part à la municipalité de l'impact certain qu'auront ces travaux sur l'achalandage de leur commerce respectif.

POUR CES MOTIFS,

2016-157

il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey adresse une requête au ministère des Transports du Québec, pour que les travaux de réfection du pont situé sur le chemin du Lac-d'Argent soient reportés à une date ultérieure, soit de septembre à décembre 2016.

12. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Chemin du Lac-d'Argile et avenue Samuel Nord

2016-158

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que suite à l'aide financière demandée aux termes de la résolution 2015-335, adoptée à la séance ordinaire du 7 décembre 2015, en regard de l'amélioration de certains chemins faisant partie de son réseau routier, la municipalité confirme que l'aide financière demandée sera utilisée pour l'amélioration du chemin du Lac-d'Argile et de l'avenue Samuel Nord.

2016-05-16

13. Travaux d'infrastructure - Approbation des coûts - Programme 2016
- 2016-159 Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que le conseil approuve les travaux d'infrastructure pour la saison 2016, tels que présentés par le Service des travaux publics au document du 2 mai 2016.
14. Loisirs et Culture - Regroupement de postes budgétaires
- 2016-160 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'amender les résolutions numéros 2016-126 et 2016-127 à l'effet de regrouper, dans un même poste budgétaire, les items Festival « La culture c'est dans ma nature » (35 000 \$) - Inauguration de l'église et du croque-livres et lancement des cartes postales (5 000 \$) et Activités d'animation à l'église (30 000 \$), représentant un montant total de 70 000 \$. Les autres autorisations et directives prévues auxdites résolutions demeurent inchangées.
15. Journées de grand ménage - Écocentre
- 2016-161 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que les samedis 25 juin, 2, 16, 30 juillet, 13, 20 août et 3 septembre 2016, les citoyens pourront se débarrasser de déchets et de débris résidentiels, d'une quantité maximale de 3 verges cubes par adresse civique par année, sans frais, en allant les porter à l'écocentre situé à l'usine de traitement des déchets au 225, avenue du Progrès à Chertsey. Une preuve de résidence sera exigée. Le conseil autorise les dépenses reliées à cet événement.
16. SDPRM - Demande d'aide financière - Sentiers des grands lacs
- Ce point est retiré.
17. Mandat Jardinage Forestier Matawinie - Sentiers des grands lacs
- 2016-162 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de mandater M. Karel Zeman, de la firme Jardinage Forestier Matawinie, pour la conception et la réalisation de sentiers multifonctionnels dans le secteur des grands lacs de la municipalité, selon les termes et conditions contenus à l'offre de services en date du 20 avril 2016.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
18. Mandat Delphine Deléglise - Géolocalisation - Sentiers des grands lacs
- 2016-163 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement de mandater M^{me} Delphine Deléglise, consultante en environnement, pour la caractérisation du réseau de sentiers multifonctionnels dans le secteur des grands lacs de la municipalité, selon les termes et conditions contenus à l'offre de services en date du 20 avril 2016.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

19. Mandat Essa-Tech Disteau - Nettoyage des bassins d'aqueduc
- 2016-164 Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de mandater la firme Essa-Tech Disteau pour la désinfection et le nettoyage de la réserve d'eau potable située sur le territoire de la municipalité, pour l'année 2016, selon les termes et conditions contenus à l'offre de services en date du 5 mai 2016. Ces travaux doivent être approuvés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
20. Achat de rideaux de scène - Scène Scapin inc. - Église St-Théodore
- 2016-165 À la suite de l'ouverture de soumissions du 6 mai 2016, il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement de procéder à l'achat et l'installation de rideaux de scène pour la salle multifonctionnelle de l'église St-Théodore, du fournisseur Scène Scapin, plus bas soumissionnaire, au coût total de 40 892,23 \$ (taxes incluses).
- Cette dépense est autorisée aux termes du règlement d'emprunt 480-2015.
21. Travaux d'asphaltage de la patinoire - Pavage JD inc.
- 2016-166 À la suite de l'ouverture de soumissions du 12 mai 2016, il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que les travaux d'asphaltage de la patinoire municipale soient effectués par la firme Pavage JD inc., plus bas soumissionnaire, au coût total de 20 695,50 \$ (taxes incluses).
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité, au poste « Fonds réservé aux fins de parcs ».
22. Vente d'une niveleuse John Deere 1990 - Entreprise forestière G. Laurin
- 2016-167 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement de vendre, à Entreprise Forestière G. Laurin enr., une niveleuse de marque John Deere, année 1990, au prix de 20 000 \$ (plus taxes). La niveleuse est vendue telle que vue. Cette vente est faite conformément aux dispositions de l'article 6.1 du code municipal.
23. Achat d'un réservoir pour camion - Service des travaux publics - MS Gregson inc
- 2016-168 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de procéder à l'achat d'un réservoir pour camion, pour le Service des travaux publics, de la compagnie MS Gregson inc., au montant de 6 807,33 \$ (taxes incluses).
- Cette somme fera l'objet d'un emprunt au fonds de roulement pour une période de deux (2) ans.

24. Achat d'une plaque vibrante - Service des travaux publics - Geroquip inc.
- 2016-169 Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de procéder à l'achat d'une plaque vibrante pour le Service des travaux publics, de la compagnie Geroquip inc., au montant 15 787,36 \$ (taxes incluses).
- Cette somme fera l'objet d'un emprunt au fonds de roulement pour une période de cinq (5) ans.
25. Achat de billets - Tournoi de pêche - Centre communautaire de la Ouareau
- 2016-170 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de procéder à l'achat de dix (10) billets au coût de 25 \$ chacun, afin de participer au tournoi de pêche du Centre communautaire de la Ouareau, qui aura lieu le 4 juin prochain.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
26. Participation financière municipale - Course à obstacles Buck Race
- Ce point est retiré.
27. Demande d'arrêt routier - La Maison des Aînés de Chertsey
- 2016-171 Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de consentir à la requête de l'organisme La Maison des Aînés de Chertsey, à l'effet d'autoriser un arrêt routier le 11 juin prochain, à l'intersection du chemin de l'Église et de la rue Principale, dans le cadre de leurs activités de financement.
28. Demande d'arrêt routier - Comité des jeunes pour le parc de planches à roulettes
- 2016-172 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de consentir à la requête du Comité des jeunes pour le parc de planches à roulettes, à l'effet d'autoriser un arrêt routier le 25 juin prochain, à l'intersection du chemin de l'Église et de la rue Principale, dans le but de contribuer aux coûts d'aménagement du futur parc de planches à roulettes.
29. Autorisation d'assistance - MM. Robert Lacombe et Gilles Côté - Congrès annuel de la FQM
- 2016-173 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'autoriser les conseillers, M. Robert Lacombe et M. Gilles Côté, à assister au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui se tiendra au Centre des congrès de Québec les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2016. Le coût d'inscription de 827,82 \$ (taxes incluses) par membre, ainsi que les frais d'hébergement, de repas et de déplacement, sont assumés par la municipalité.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

- 2016-174
30. Autorisation d'assistance - M^{me} Monique Picard - Conférence annuelle du loisir municipal de l'AQLM
- Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement d'autoriser M^{me} Monique Picard, directrice du Service des loisirs et de la culture, à assister à la conférence annuelle du loisir municipal, présentée par l'Association québécoise du loisir municipal, qui se tiendra à Rivière-du-Loup du 5 au 7 octobre 2016. Le coût d'inscription de 465,65 \$ (taxes incluses), ainsi que les frais d'hébergement, de repas et de déplacement, sont assumés par la municipalité.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
- 2016-175
31. Autorisation d'assistance - M^{me} Catherine Rondeau - Formation comptabilité générale (UQAM)
- Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que suite à l'admission de M^{me} Catherine Rondeau, agente de bureau (comptabilité), à un programme d'études à temps partiel donné par l'UQAM pour l'obtention d'un certificat en comptabilité générale, la municipalité défraie le coût de la troisième session (trimestre d'été 2016) au montant de 363,13 \$ (taxes incluses).
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
32. Période de questions - Dérogations mineures
33. Demande de dérogation mineure - 8201, avenue Paquette
- 2016-176
- Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M. Jacques André Turcotte, en ce qui concerne la marge arrière de la remise à 11,85 mètres dans la bande de protection riveraine de la propriété située au 8201, avenue Paquette.
34. Demande de dérogation mineure - 7040, 5^e Avenue
- 2016-177
- Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M. André Urbain, en ce qui concerne la marge latérale du bâtiment principal à 1,24 mètre de la propriété située au 7040, 5^e Avenue.
35. Demande de dérogation mineure - Lot 3 900 915, 5^e Avenue
- 2016-178
- Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M. Daniel Hottin, en ce qui concerne la superficie du lot 3 900 915 de 1 758,8 m² de la propriété située sur le lot 3 900 915, 5^e Avenue.

36. Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Michel Robidoux à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement amendant le règlement 420-2011 constituant le comité consultatif d'urbanisme afin de modifier le montant de l'allocation de présence.

37. Règlement 489-2016

Règlement établissant le traitement des élus municipaux et abrogeant le règlement 412-2011

ATTENDU QU' en vertu des dispositions de l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus, la municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération du maire et de ses conseillers;

ATTENDU QU' en vertu du 3^e alinéa de l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération peut comprendre une rémunération additionnelle pour tout poste particulier que précise le conseil;

ATTENDU QUE le conseil désire se prévaloir des dispositions précitées;

ATTENDU QUE le règlement 412-2011 présentement en vigueur a été adopté lors d'une séance tenue le 17 janvier 2011 et qu'il y a lieu d'actualiser la rémunération;

ATTENDU QU' avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 18 avril 2016 et qu'un projet de règlement, portant le numéro de résolution 2016-142, a été déposé conformément aux dispositions de la loi.

POUR CES MOTIFS,

2016-179

il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu *majoritairement* qu'un règlement portant le numéro 489-2016 soit adopté et qu'il soit statué et décrété, par ce règlement, ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

La *rémunération actuelle* des membres du conseil et l'allocation de dépenses qui s'y ajoute tiennent compte de l'indexation annuelle ajoutée depuis l'adoption du règlement 412-2011 en date du 17 janvier 2011.

La rémunération annuelle de base du maire est de 26 098 \$ et l'allocation de dépenses est de 13 049,16 \$.

La rémunération annuelle de base des conseillers est de 8 816,52 \$ et l'allocation de dépenses est de 4 372,20 \$.

ARTICLE 2

Le membre du conseil qui agit à titre de maire suppléant reçoit pour cette période, un montant supplémentaire équivalant à la rémunération de base et à l'allocation de dépenses fixées pour les conseillers aux termes du présent règlement et est calculée selon la durée de la période de remplacement.

37. Règlement 489-2016 (suite)

ARTICLE 3

Le membre du conseil appelé à siéger comme président, vice-président ou membre d'un comité, dûment mandaté par résolution du conseil, recevra une rémunération additionnelle de 50 \$ par présence à une réunion. Une demande de paiement devra être remise à la directrice générale et secrétaire trésorière.

ARTICLE 4

La rémunération additionnelle prévue à l'article 3 du présent règlement est rétroactive au 1^{er} janvier 2016.

ARTICLE 5

La rémunération des membres du conseil sera indexée à la hausse annuellement, selon un pourcentage égal à celui de l'augmentation de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (région de Montréal) publié par Statistiques Canada, pour la période de douze (12) mois, d'octobre à septembre précédant le 1^{er} janvier de l'année concernée.

ARTICLE 6

Le présent règlement abroge le règlement 412-2011.

ARTICLE 7

Le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Directrice générale adjointe (greffe) Maire

POUR : M. Robert Lacombe et M. Michel Robidoux

CONTRE : M. Camille Solomon

38. Autorisation de paiement - Gestion Serjean - Travaux de rénovation église

2016-180

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement de procéder au paiement d'un montant de 4 648,67 \$ (taxes incluses) à l'entreprise 9209-8250 Québec inc. (Gestion Serjean), pour les travaux supplémentaires devant être réalisés dans le cadre de la rénovation de l'église.

Cette dépense est autorisée aux termes du règlement d'emprunt 480-2015.

39. Autorisation de paiement - Pierre Desmarais Expert Conseil inc. - Étude du système d'eau

2016-181

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de procéder au paiement d'un montant de 4 886,44 \$ (taxes incluses) à la firme Pierre Desmarais Expert Conseil inc., dans le cadre de l'étude du système d'eau municipal.

Cette dépense est financée par le Programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018.

40. Adoption des comptes fournisseurs

2016-182

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois d'avril 2016 au montant de 632 663,58 \$, tels que déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante. Ces déboursés concernent les comptes fournisseurs, les chèques de salaires et les paiements via Internet pour le mois courant.

Le conseil accepte la liste des comptes à payer au 30 avril 2016, au montant de 1 240 131,32 \$ et en autorise le paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement 485-2016, le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses effectuées et autorisées par les directeurs de service dans le cadre de leur délégation.

Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

41. Dépôt des états comparatifs 2015-2016 (1^{er} semestre)

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Linda Paquette, dépose au conseil municipal les états comparatifs 2015-2016 (1^{er} semestre), tel que requis par l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

42. Dépôt de l'état des activités financières

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal l'état des activités financières pour la période du 1^{er} au 30 avril 2016.

43. Le maire vous informe

Le maire informe les citoyens des dossiers en cours.

44. Période de questions

On compte 20 personnes dans l'assistance

45. Levée de la séance

2016-183

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que la séance soit levée à 21 h 10.

Directrice générale adjointe

Maire